

À COMPTER DU 01 MARS 2023



**ACCÈS RÉGULÉ AUX
URGENCES DE GRAY**

DE 19H00 À 07H30

**NE VOUS RENDEZ PAS
IMMEDIATEMENT AUX URGENCES
CONTACTEZ D'ABORD**



**LE 15 OU
LE 3966**



En fonction de votre état de santé, vous serez :



Orienté vers un
médecin de ville



Invité à vous rendre sur
place ou orienté vers un
autre service d'urgences



Pris en charge par un
véhicule de secours